



Service d'hébergement St-Denis

RAPPORT ANNUEL

2023-2024



MOT DE LA DIRECTION

Être intervenant.e psychosocial.e au Service d'hébergement St-Denis, c'est tendre la main à des jeunes qui ont désespérément besoin d'aide. Aux premiers contacts, la préoccupation sera essentiellement de redonner espoir aux jeunes qui sont en pleine impasse et pourraient être tentés de baisser les bras. Cette étape, qui se fait en parallèle avec la création du lien de confiance, précède de peu le moment où l'intervenant.e tentera d'agir de concert avec le ou la jeune, afin de soutenir une progression vers l'autonomie et le mieux-être.

Travailler comme intervenant.e psychosocial.e au SHSD, c'est travailler dans un milieu à échelle humaine et c'est, surtout, vivre le quotidien avec les jeunes.

Bien sûr, il y a le volet clinique et les rencontres de suivis qui se font en face-à-face. Il y a également tous ces moments de la vie de tous les jours qui permettent aux intervenant.e.s de créer un lien fort en un temps record, mais aussi, de mieux connaître le ou la jeune en les voyant évoluer à travers toutes les sphères de leurs vies. C'est ce qu'il est convenu d'appeler le « vivre avec » et, croyez-moi, ce modèle est d'une grande richesse puisqu'il favorise une meilleure connaissance des jeunes que nous recevons.

Pour certain.e.s jeunes, le travail en individuel avec l'intervenant.e de suivi sera plus fructueux alors que pour d'autres, la vie de groupe et le vécu partagé avec les intervenant.e.s porteront davantage fruit. Quoiqu'il en soit, il est indéniable que ces deux aspects sont porteurs de sens pour nos jeunes et sont conséquemment des facteurs déterminants dans la poursuite de leur réflexion, dans l'atteinte de leurs objectifs et dans leur développement personnel.

Cependant, il faut savoir que cette façon de faire demande aux intervenant.e.s une implication hors du commun puisque, outre l'intervention, ils doivent également être engagé.e.s dans ce qu'implique le fait de vivre ensemble dans une maisonnée. Ainsi, des tâches très terre-à-terre sont assumées par les intervenant.e.s : planifier les repas, cuisiner avec les jeunes, faire l'épicerie et autres courses nécessaires, s'assurer que la maison demeure propre, qu'il ne manque de rien, que les installations et équipements sont fonctionnels, que les jeunes respectent des règles qui régissent la vie de groupe, etc. Bref, ils et elles doivent se sentir concerné.e.s par tout ce qui touche le quotidien, tout en ayant en tête que la priorité des priorités c'est de répondre aux besoins psychosociaux des jeunes dont ils ont la charge. Croyez-moi, il n'est pas aisé de relever ce défi qui demande une

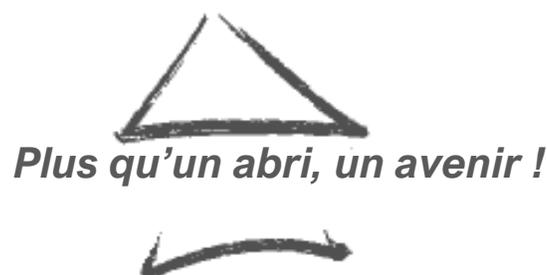
implication hors du commun et une certaine agilité d'esprit puisqu'il faut être en mesure de jongler avec plusieurs types de préoccupations à la fois.

C'est pour toutes ces raisons qu'il me semblait opportun de mettre en évidence le rôle que jouent les intervenant.e.s au SHSD et de saisir l'occasion pour les remercier de tout cœur pour leur engagement au sein de notre belle et accueillante maison d'hébergement jeunesse. Leurs mandats sont exigeants, mais ils et elles les assument avec brio. Ça mérite d'être souligné, car sans leur indéfectible dévouement à la cause et leur professionnalisme, offrir des services de qualité serait tout simplement impossible.

Shirley Trigg, Directrice du Service d'hébergement St-Denis

NOTRE MISSION

Depuis 1976, le Service d'hébergement St-Denis offre un milieu de vie aux jeunes entre **15 et 20 ans** en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Pouvant accueillir jusqu'à **9 jeunes**, nous leur offrons davantage que le gîte, le couvert puisque pendant leur séjour qui pourra durer **jusqu'à 6 mois**, ils bénéficieront d'un suivi psychosocial. Le Service d'hébergement St-Denis est une alternative à l'itinérance et à la dégradation des conditions de vie. Les jeunes qui désirent être hébergé.e.s le font sur une base volontaire et avec l'accord de leurs parents s'ils sont mineur.e.s. Nous leur offrons un lieu d'appartenance où il est possible de créer des liens significatifs.



L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (ACA) JEUNESSE

L'organisme communautaire est à but non lucratif et indépendant du réseau public. Il poursuit une mission sociale qui favorise la transformation sociale. Quant à l'Action communautaire jeunesse, telle qu'on la connaît aujourd'hui, elle œuvre dans la société québécoise depuis plus de 50 ans. Ainsi, **ce sont des millions de jeunes qui, au fil des décennies, ont pu bénéficier de son**

soutien. Que ce soit sur le plan psychologique, financier, social ou éducatif, les organismes communautaires améliorent directement la situation des jeunes. Malgré tout, son ampleur et son importance sont méconnues, voire diminuées.

En ce qui concerne l'hébergement jeunesse, il faut souvent nous défendre contre des préjugés bien ancrés concernant nos jeunes qui sont vus comme étant des « délinquants, des drogués, des paresseux », etc. Pourtant, nous recevons des jeunes avec différents profils et provenant de tous les milieux sociaux et qui sont, d'abord et avant tout, en situation de détresse.

LE SHSD EST MEMBRE

- Du Réseau d'Aide aux Personnes Itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- Du Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal (RIOCM)
- De la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM)
- Du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Par ailleurs, Fanie Fournier, intervenante psychosociale au SHSD, est impliquée à la **Table de Concertation en itinérance de Rosemont - La Petite-Patrie.**

Alors que Sabrina Rouleau, aussi intervenante psychosociale au SHSD, participe à la **Table de Concertation Jeunesse de Rosemont.**

UNE AUBERGE DU CŒUR !

Les **Auberges du Cœur** sont des maisons d'hébergement 24/7 pour les jeunes de 12 à 35 ans vivant des difficultés ou en situation d'itinérance. Outre le gîte et le couvert, on y offre du soutien



et de l'accompagnement personnalisé aux besoins des jeunes. Ce sont aussi des lieux d'appartenance, d'affiliation sociale et de solidarité, des milieux d'apprentissage, d'éducation populaire et d'exercice à la citoyenneté. Les **32 Auberges du Cœur** membres du **Regroupement des Auberges du Cœur** jouent un rôle majeur dans le bien-être des jeunes, les aidant à surmonter leurs difficultés et à bâtir un avenir meilleur. Elles sont des solutions de

rechange incontournables aux limites d'un réseau institutionnalisé qui ne répond ni à tous les besoins ni à toutes les demandes de service.

Une intervenante du SHSD siège au **Comité défense de droits des jeunes du Regroupement**.

La **Fondation des Auberges du Cœur du Québec**, quant à elle, **appuie financièrement** les Auberges tout en faisant la promotion de leurs actions. De concert avec les Auberges et le Regroupement elle contribue largement à faire connaître la réalité des jeunes en difficulté et sans-abri. Notons que grâce à des programmes spécifiques, la Fondation permet aussi aux jeunes d'obtenir certains services tels que l'optométrie, la dentisterie et les bourses d'études Jean-Doré.

Notons que la directrice du SHSD a siégé en 2023-2024, et ce depuis plusieurs années, sur le **Conseil d'administration de la Fondation des Auberges du Cœur**.



NOTRE HISTOIRE

Issu du Bureau de Consultation Jeunesse en collaboration avec l'école de Criminologie de l'Université de Montréal, c'est en 1976 que le Service d'hébergement St-Denis vit le jour. Cependant son parcours n'a pas été exempt d'embûches et c'est souvent « à bout de bras » que les équipes en place ont dû porter l'organisme.

Ainsi, jusqu'en 1979, la ressource dépendait de stagiaires et de programmes spéciaux pour offrir ses services. De plus, d'importantes difficultés financières ont provoqué la fermeture de la maison à trois reprises entre 1977 et 1989 et ce, pour des périodes allant d'un à quatre mois.

De même, en 1994, devant faire face à un déficit important, il est devenu inévitable de fermer les appartements supervisés pour jeunes mineurs qui avaient été inaugurés en 1986. Sept années plus tard, faute de financement, il est devenu nécessaire d'y mettre un terme afin de préserver la mission principale de l'organisme. Cependant, ce souci d'offrir un cadre de soutien et

d'accompagnement, à plus long terme, à des jeunes en proie à un environnement hostile, n'a cessé d'être au cœur des préoccupations du SHSD.

Cinq adresses ont été celles de la ressource jusqu'à ce qu'en 1989, grâce à une importante subvention, une propriété soit achetée dans le quartier Rosemont. En 2003, l'ajout d'une nouvelle section et des rénovations ont permis d'améliorer grandement le milieu de vie et d'offrir aux jeunes un environnement physique plus adapté à leurs besoins.

Au fil des ans, les services offerts se sont modifiés et diversifiés. L'évolution au niveau de la durée des séjours en est un des reflets puisque de 5 jours qu'ils étaient dans les années 70, les séjours se sont progressivement prolongés jusqu'à l'actuelle possibilité de séjourner 3 mois, voire davantage.

Des années plus tard, en 2010, bénéficiant d'un financement dans le cadre de la SPLI (subvention fédérale) nous avons pu offrir à nouveau un service d'appartements supervisés, le Campus St-Denis, aux jeunes mineur.e.s intéressé.e.s à poursuivre leur cheminement académique ou une formation professionnelle. C'est ainsi qu'en les mettant à l'abri de la précarité à laquelle ils et elles étaient exposés au préalable, des jeunes suffisamment autonomes pour vivre sans encadrement assidu ont pu intégrer le Campus St-Denis. Malheureusement, l'histoire s'est répétée et c'est avec regret qu'encore une fois, et avant même la fin de la troisième année d'existence du Campus, faute de financement, nous avons été contraints d'abandonner ce service.

Dans la dernière année, nous nous sommes penchés sur le développement du volet post-hébergement. Ainsi, ce sont **40 ancien.ne.s résident.e.s** avec qui nous avons maintenu des liens à plusieurs niveaux. La grande majorité du temps, nous prenons de leurs nouvelles principalement via les réseaux sociaux, mais aussi par courriel et au téléphone. C'est une façon pour nous d'entretenir leur sentiment d'appartenance à l'hébergement. Au courant de l'année, ce sont plus de **250 contacts** qui se sont fait entre ancien.ne.s jeunes et intervenant.e.s de l'hébergement. Investir autant dans ces petits contacts au quotidien permet à ces ancien.ne.s de se sentir plus à l'aise de venir partager un repas, repartir avec de petits plats cuisinés, participer à des activités et à demander de l'aide pour leurs difficultés au quotidien. Ce sont près de **150 visites** que nous avons reçues d'ancien.ne.s jeunes au courant de l'année 2023-2024.

LES VALEURS SUR LESQUELLES REPOSE LE QUOTIDIEN

Dès son arrivée au Service d'hébergement St-Denis, les valeurs sur lesquelles s'appuie la vie de groupe et qui s'inscrivent dans une approche globale sont présentées au/à la nouveau.elle résident.e.

Le **Respect** : Chaque personne a droit au respect. Elle a une valeur et une dignité, lesquelles ne doivent pas être attaquées. Il est aussi important de respecter les lieux, la maison et le voisinage.

L'**Honnêteté** : La relation de confiance pourra s'établir seulement si chacun (résident.e.s et intervenant.e.s) fait preuve d'honnêteté dans sa démarche et dans sa communication.

La **Communication** : Savoir dire ses pensées, ses perceptions, son état émotif ; c'est le seul moyen pour pouvoir régler les conflits, comprendre l'autre et se comprendre. Communiquer signifie aussi discuter des situations dans lesquelles j'ai été impliqué.

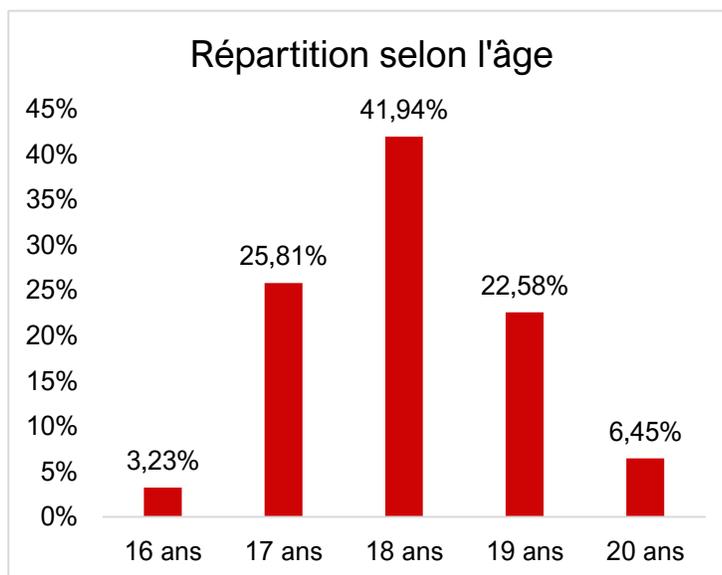
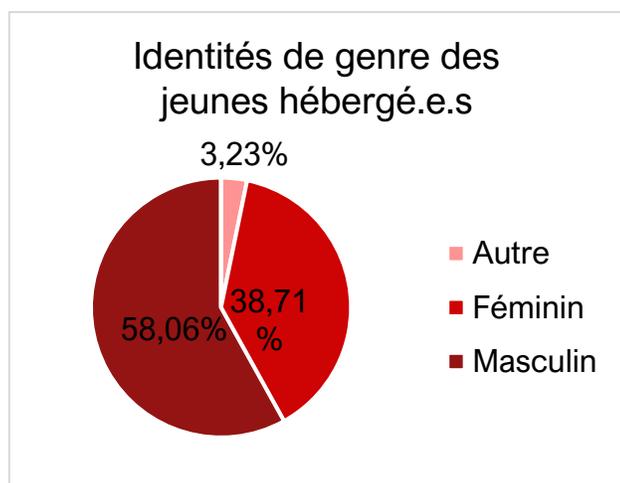
L'**Engagement** : S'engager c'est aller plus loin que son confort habituel ; c'est s'impliquer dans sa propre démarche, participer positivement à la vie de la maison, tenter de trouver, avec d'autres, les meilleurs moyens pour passer au travers des difficultés et c'est mettre en application les moyens trouvés.

La **Responsabilité** : Je ne suis pas responsable de mon passé, mais des choix que j'effectuerai face à mon avenir. Je suis également responsable de ce que je fais ou ne fais pas, de ce que je dis ou ne dis pas.



LES JEUNES

Cette année, **31 jeunes** en difficulté ont trouvé chez nous un milieu de vie sécurisant et stable. La **durée moyenne d'un séjour était de 63 jours**, pour un **taux d'occupation de 64%**. Soulignons qu'en cours d'année, nous avons parfois dû fermer des lits en raison d'un manque de personnel qui s'est décliné des trois façons suivantes : poste vacant à combler, intervenante nouvellement embauchée assumant moins de suivis et, finalement, congés de maladie. Par ailleurs, nous avons également reçu des demandes parfois si lourdes (multiproblématiques graves, santé mentale particulièrement instable, etc.) que nous avons aussi dû refuser des jeunes parce que notre milieu ne pouvait répondre à leurs besoins.



Si l'adolescence et les débuts de l'âge adulte constituent des périodes déstabilisantes pour tous, il n'en demeure pas moins qu'elles le sont davantage pour ceux dont le parcours n'a pas été un long fleuve tranquille, tout comme pour ceux qui proviennent de l'étranger et qui sont en processus d'adaptation culturelle. Cette année nous avons reçu de nombreux jeunes issus de l'immigration. En effet, c'est **58 % des jeunes hébergés qui nous arrivaient de l'étranger**.

Les jeunes qui frappent à notre porte traînent souvent un lourd passé. Pour les jeunes qui arrivent de leur milieu familial, quelle que soit la nature des problèmes familiaux, ils ont en commun le besoin d'un moment de répit. Car tant pour le jeune que sa famille, le quotidien est devenu intenable, la tension omniprésente, les émotions exacerbées et les réactions inadéquates.

VÉCUS ET DYNAMIQUES FAMILIALES

Conflits familiaux	94 %
Négligence / Abandon	68 %
Violence	68 %
Détresse psychologique dans la famille	45 %
Pauvreté / problèmes économiques	42 %
Conflits culturels et/ou religieux	39 %
Troubles de santé mentale	32 %
Toxicomanie et alcoolisme	29 %
Problèmes de santé physique	29 %

Après cette période, selon la situation du jeune et avec le soutien des intervenant.e.s, des échanges plus constructifs pourront avoir lieu. Qu'il soit question de faire le point pour établir de nouvelles façons de vivre le lien familial parce que la vie commune ne peut être envisagée ou qu'il soit question d'un retour en famille, les intervenant.e.s sont présents pour supporter jeunes et parents dans leur recherche d'un nouvel équilibre.

Dans notre société où les exigences du marché du travail et de la vie en général ont augmenté alors que parallèlement les réseaux naturels de soutien se sont affaiblis, certains jeunes sont aux prises avec des problèmes qu'ils n'arrivent pas à surmonter seuls. Car outre la réalité d'être sans toit, plusieurs autres difficultés peuvent se greffer au quotidien des jeunes en difficulté. Sans une aide adaptée à leurs besoins, ces jeunes pourraient se retrouver à la rue.

VÉCUS ET DYNAMIQUES DES RÉSIDENT.E.S

Détresse psychologique	84 %
Difficulté d'adaptation culturelle	71 %
Propos, idées suicidaires	68 %
Manque d'estime de soi	65 %
Isolement social	65 %
Troubles de comportement / manque d'habiletés sociales	61 %
Intolérance aux refus	55 %
Dépendance affective	52 %
Victime d'agression ou d'abus	42 %
État de santé mentale altéré	42 %
Trouble de comportement / agressivité, violence	39 %
Trouble d'apprentissage	39 %
Automutilation	36 %
Diversité sexuelle ou de genre	36 %
Décrochage scolaire	35 %
Victimes d'intimidation	35 %
Centre Jeunesse / Placement	32 %
Tentative de suicide	23 %
Fugue	16 %

Parallèlement, lorsque la crise est apaisée, que des solutions ont été identifiées et que la réflexion est amorcée, nous restons présents. Quelques semaines ou quelques mois ne permettent pas nécessairement de dénouer toutes les impasses.

Qu'ils aient besoin de retrouver chez nous un lieu d'appartenance ou qu'ils souhaitent un temps bien à eux pour rencontrer un.e intervenant.e, les jeunes qui ont quitté le SHSD savent bien qu'ils peuvent continuer à bénéficier de nos ressources et services. Ainsi, certains jeunes manifesteront le besoin d'échanger de façon informelle, de donner et de prendre des nouvelles alors que d'autres viendront chercher de l'aide de façon ponctuelle afin de mieux traverser un moment difficile.

LE PROGRAMME D'INTERVENTIONS COMPLÉMENTAIRES

L'intervention se veut un levier de changement et peut se décliner sous toutes sortes de formes. De ce fait, le programme d'interventions complémentaires vise à faire découvrir à nos jeunes et ancien.ne.s résident.e.s des activités (escalade, cinéma, spectacle, jardin de lumières, village hanté) qui leur permettent à la fois de se divertir et de découvrir ou développer des passions ou de nouvelles habiletés.

Par ailleurs, des ateliers sont organisés. Qu'il soit question de cuisine, de saine alimentation, de sexualité, de budget ou de préparer un départ en appartement, ces ateliers sont des occasions pour nos jeunes, soit d'acquérir, soit de parfaire leurs habiletés.

Les repas du soir sont également l'occasion de vivre des moments positifs et d'enjoliver le quotidien. Nous portons une attention particulière au menu et organisons des soupers thématiques : atelier de sushi, épluchette de blé d'inde, souper haïtien, souper québécois, confection de rouleau printanier, etc. Au SHSD, on profite aussi de ces moments en groupe pour festoyer en soulignant les anniversaires et les départs des jeunes dont le séjour tire à sa fin.

Évidemment, nous ne passons pas à côté des fêtes prévues au calendrier. Ainsi Pâques, Halloween, la St-Valentin et plus particulièrement Noël et le Jour de l'An, sont des prétextes de choix pour bien manger, festoyer et se gâter avec de petits cadeaux.

Les jeunes ont aussi pu bénéficier d'un camp d'été au Havre Familial sur une fin de semaine complète. Se situant sur une base de plein air, nos jeunes ont pu participer à une foule d'activités, telles que : tir à l'arc, baignade, kayak, paddle board, feu de camp, etc. Ce fut l'occasion de se reposer et de se ressourcer dans un décor enchanteur.

L'ÉQUIPE

L'an dernier, grâce au rehaussement de notre financement, un nouveau poste d'intervenant.e de suivi a pu être créé. Au quotidien, les bienfaits reliés à la création de ce quatrième poste sont palpables : organisation du temps facilitée pour chaque intervenant.e, plus grande disponibilité pour assurer une présence formelle ou informelle auprès des jeunes en séjour et anciens résident.e.s. Bref, la qualité de nos services à l'intervention a été rehaussée.

L'équipe du SHSD en 2023-2024 était composée : D'une direction, d'une direction adjointe, de 4 intervenantes de suivi, de 3 intervenant.e.s de fin de semaine, des intervenantes sur la liste de rappel et de 2 surveillants de nuit.

Au cours de la dernière année, nous avons mis sur pied des réunions grande équipe. Découlant d'un besoin de resserrer les liens entre les intervenant.e.s et de faciliter la communication, nous avons planifié deux rencontres annuelles. Elles ont principalement porté sur des façons de mieux travailler ensemble, et de se former « par et pour » sur l'intervention en situation suicidaire. C'est ajouté à ces rencontres une journée de « team building » pour permettre aux intervenant.e.s de se côtoyer dans une ambiance décontractée pour améliorer les liens au travail.

Notons par ailleurs que les intervenant.e.s contribuent à la formation de futurs intervenant.e.s, soit en leur accordant des rencontres pour discuter avec eux, soit en acceptant des mandats de **supervision d'étudiants de niveau collégial**.

Et parce que cette équipe multidisciplinaire a la volonté de se ressourcer et de raffiner ses interventions, chaque année des formations et colloques s'inscrivent à l'agenda des membres de l'équipe.

En 2023-2024, des **conférences ou formations** sur les thèmes suivants ont été à l'agenda : le trouble de l'opposition, la santé mentale selon la vision africentrique, la fatigue de compassion, l'administration du régime de retraite, l'évaluation annuelle en 2023, le secourisme en milieu de travail, une conférence sur la santé mentale chez les jeunes, l'intervention avec les jeunes issus de la communauté LGBTQ+, la trajectoire des demandeurs d'asile, un symposium pour en finir avec les thérapies de conversion.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jessica Moreno, Présidente

Travailleuse sociale, Responsable clinique du programme Triple P.
CIUSSS-de-l'Est-de-l'île-de-Montréal

Jean R. Thibault, Vice-Président

Pharmacien-conseil à la retraite

Charlotte Roy, Trésorière

Avocate
Le Palier Juridique

Jean-Sébastien Chicoine, Secrétaire

Directeur de la stratégie de l'expérience client
Walter Surfaces technologies

Sabrina Rouleau, Représentante des employés

Intervenante psychosociale
Service d'hébergement St-Denis

Shirley Trigg, Administratrice

Directrice
Service d'hébergement St-Denis

Nous profitons de l'occasion pour souligner le départ et remercier chaleureusement **Madame Rosalie Kott** pour les 16 ans de bénévolat sur notre conseil d'administration.

Nommée juge à la Cour du Québec, tribunal de la jeunesse, elle a dû nous quitter en cours d'année. Nous avons perdu une excellente présidente, mais nous sommes cependant heureux de penser que d'autres jeunes que les nôtres bénéficieront de sa générosité, de son écoute et de sa grande humanité.



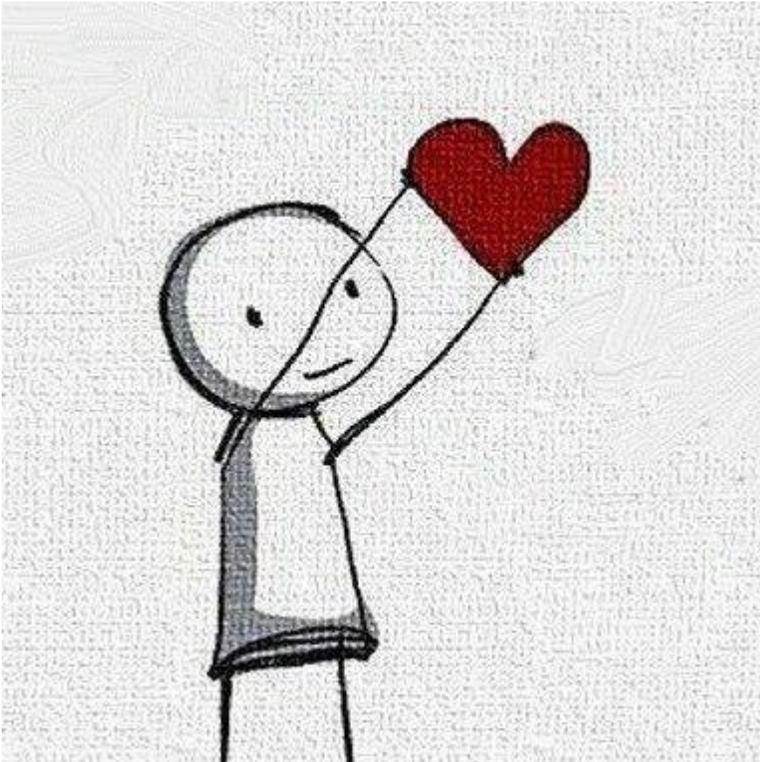
EXERCICE FINANCIER 2023-2024

REVENUS	
CCSMTL - Programme de soutien aux organismes communautaires - Mission globale	618 388
CCSMTL - Programme de soutien aux organismes communautaires - Récurrent – consolidation des services PAII mesure 6.1	45 000
CCSMTL - Programme de soutien aux organismes communautaires - non récurrent – PAII ¹ mesure 6.1	40 000
Emploi-Été Canada	4 918
Dons compagnies	3 525
Dons communautés religieuses	7 500
Dons particuliers	3 234
Dons syndicats	2 577
Fondation des Auberges du Cœur	17 100
Fondation Diocésaine Ignace Bourget	4 000
Fondation J.A. de Sève	12 000
Fondation Marcelle et Jean-Coutu	11 985
Fondation Ariane Riou & Réal Plourde	10 000
Unifor Fonds de justice sociale	3 000
Otsuka Canada Pharmaceutiques	2 500
Autres Fondations	6 000
Autres dons	600
Cotisations des membres et stages	382
Pensions des jeunes	13 308
Intérêts et autres revenus	8 128
Regroupement des Auberges du Cœur / stratégie jeunesse	2 223
Amortissements reportés	6 952
Total des revenus	823 320
DÉPENSES	
Salaires et charges sociales	694 352
Frais d'hébergement	51 761
Frais de logement	38 504
Frais d'administration	32 838
Total des dépenses	817 455
RÉSULTAT	5 865

Sans l'immense solidarité de l'équipe et la générosité de nos donateurs et des membres du conseil d'administration, le Service d'hébergement St-Denis n'aurait pu remplir adéquatement sa mission auprès des jeunes. Merci à vous tous.

¹ Plan d'action interministériel en itinérance

NOS COORDONNÉES



Demande d'aide 514.374.6673

inters.heberg.stdenis@hotmail.com

Administration 514.374.6091

heberg.stdenis@oricom.ca

www.hebergementstdenis.com